

3 avril 2023 - 13h30

BILAN DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU



ouvert à tous



LA MISSION DU COMITÉ 21

→ Permettre aux organisations - publiques et privées - de **se réinventer** face aux limites planétaires et à l'épuisement des ressources.

→ Un large éventail d'expertises sur le développement durable (adaptation aux changements climatiques, ODD, dialogue parties prenantes, RSE, impacts, biodiversité, citoyenneté écologique, villes durables, sobriété...).

→ **S'approprier les enjeux** et d'**identifier les actions** à mettre en œuvre.



LE PLUS GRAND RÉSEAU MULTI-ACTEURS

Le Comité 21 fédère les acteurs du développement durable en France :

- **collectivités locales,**
- **entreprises,**
- **associations,**
- **établissements d'enseignements supérieurs,**
- **citoyens.**

450 adhérents.

Action du Comité 21 : au niveau national et en région, notamment dans le « Grand Ouest »

UN THINK TANK

PUBLICATION

2 décembre 2022

ENTRE CHARM EL-CHEIKH ET MONTREAL : GEOPOLITIQUE DES RESSOURCES, CRISE DE L'ÉNERGIE ET VEILLE SUR LA BIOSPHERE

ouvert à tous



PUBLICATION

3 janvier 2023

COP 15 BIODIVERSITÉ : UN SUCCÈS QUI RENOUVE AVEC LA LONGUE HISTOIRE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE

ouvert à tous



PUBLICATION

21 mars 2023

LA GESTION DE L'EAU AU DÉFI DE SON ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ouvert à tous



PUBLICATION

15 février 2023

LOI ENR : VOUS AVEZ DIT ACCÉLÉRATION ?

ouvert à tous



Des rapports réguliers



Des cycles de décryptage et d'accompagnement



Des formations



Des groupes de travail

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DU COMITÉ 21



20/04 : Cycle Adaptation aux changements climatiques – Webinaire #2 –
Quels scénarios climatiques choisir pour se projeter ?



15/05 : Assemblée Générale du Comité 21 (réservé aux adhérents)



31/05 : Séminaire Nouveaux Modèles (réservé aux adhérents)



13 et 14/06 : Formation ODD & Territoires

Contexte



UN
**2023 WATER
CONFERENCE**

NEW YORK
22-24
MARCH
2023



Plan Eau : Savine le Lac

30 mars 2023

PUBLICATION

21 mars 2023

**LA GESTION DE L'EAU AU
DEFI DE SON ADAPTATION
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

ouvert à tous

Comité 21
Ministère
National

Publication du Comité 21

21 mars 2023



INTERVENANTS



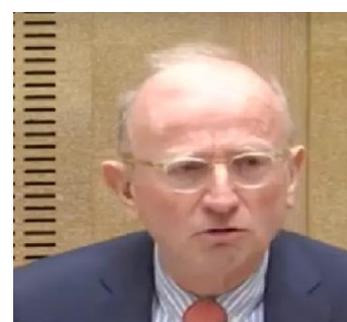
**Catherine
GREMILLET**
Directrice
ANEB



Baptiste JULIEN
Responsable
Pole Eau
AMORCE



**Christophe
LE JALLÉ**
Directeur Général
PS-EAU



**Gérard
PAYEN**
Vice-Président
PFE



**Pierre-Yves
POULIQUEN**
Directeur
Performance Plurielle et
Développement Durable
VEOLIA



Animation par
Sandrine MAISANO
Vice-Présidente du Comité 21

INTERVENANT

Gérard PAYEN

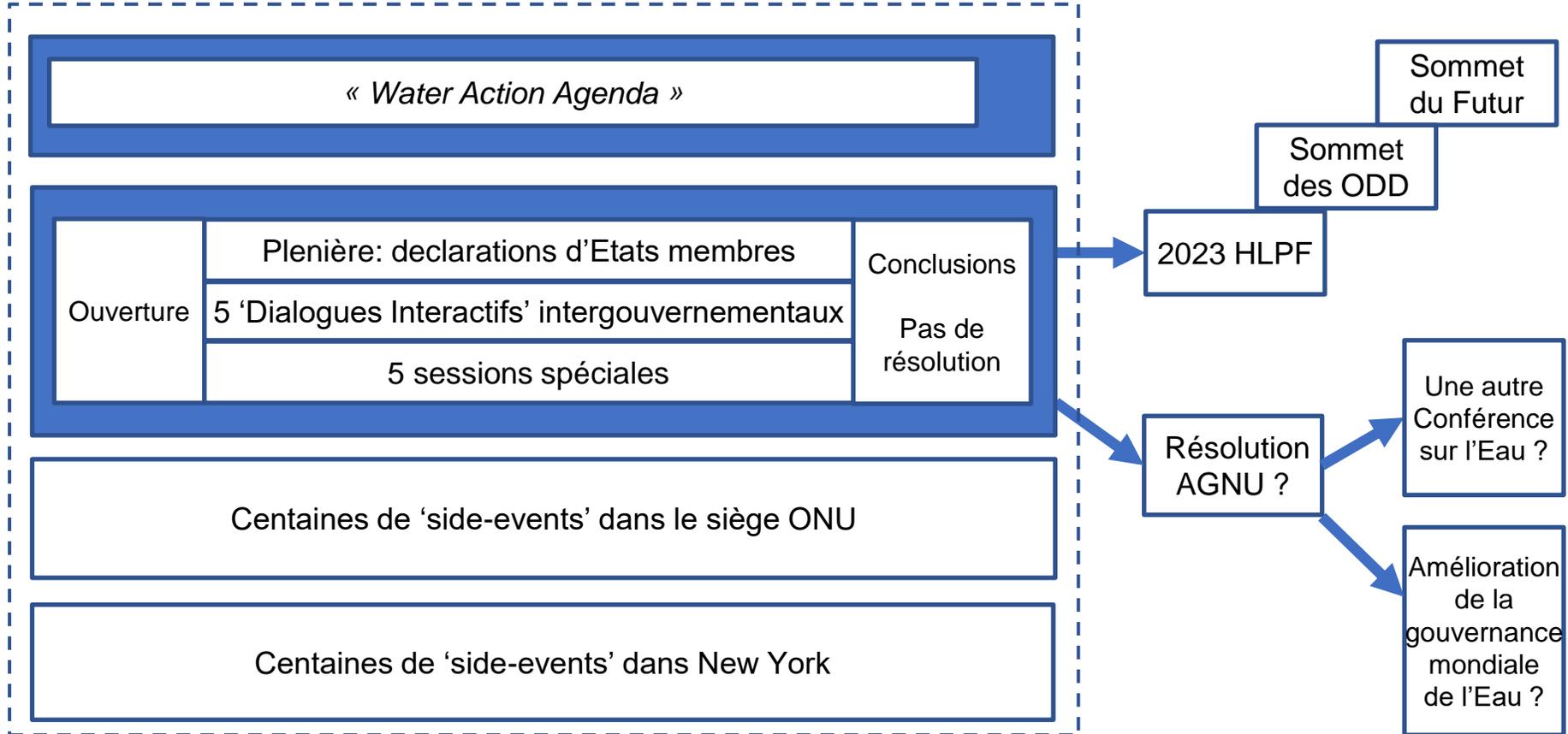
Vice -Président

PFE

Partenariat Français pour l'eau



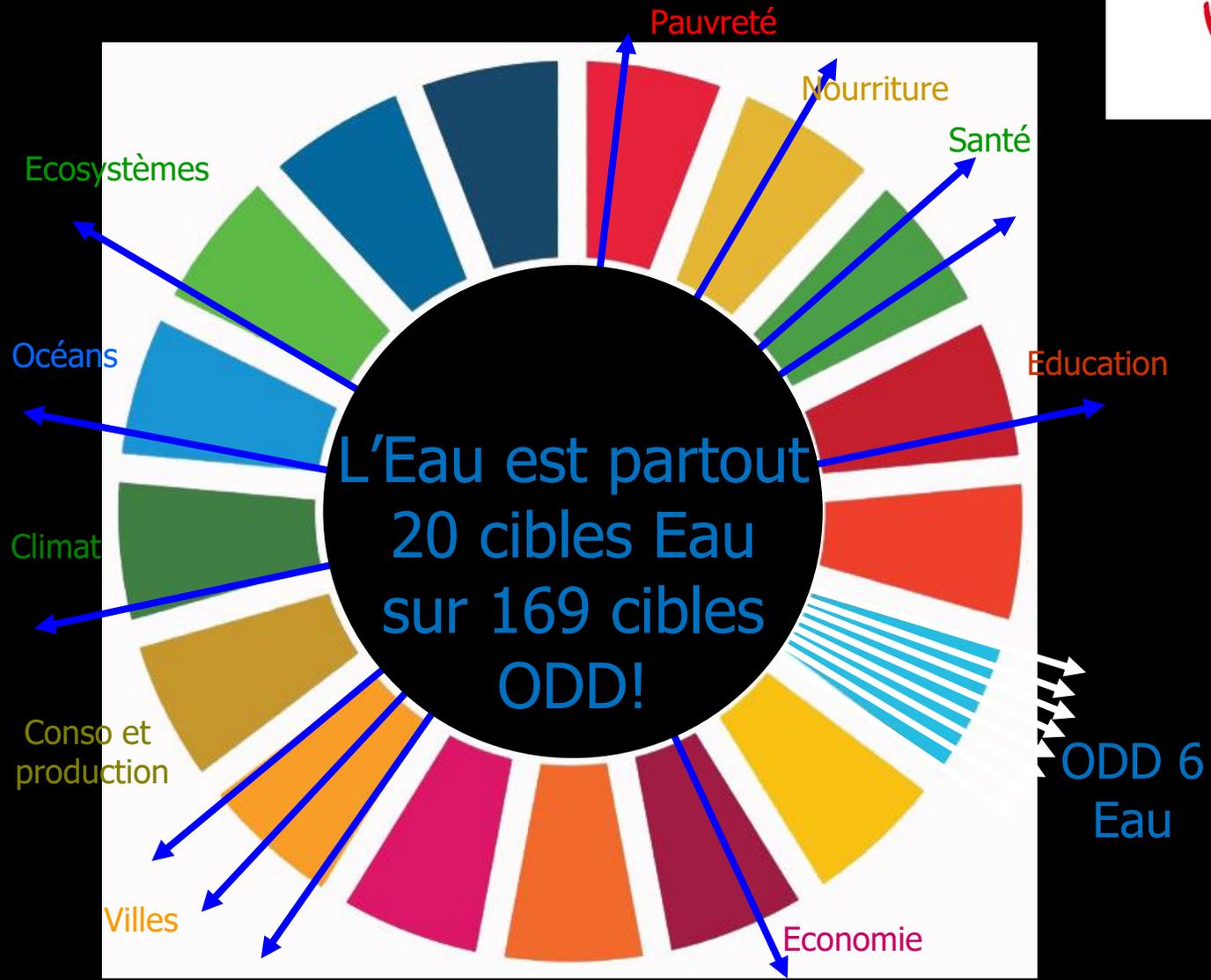
La Conférence des Nations Unies pour l'Eau
New-York, 22-24 mars 2023



6 500 personnes à New York

Eau: Une gouvernance mondiale mal assurée

| <i>Domaines</i> | <i>Structures</i> | <i>Gouvernance</i> | <i>Actionnaires</i> |
|-----------------|-------------------|--------------------|--|
| Santé | OMS | AG OMS | Ministères de la Santé |
| Agriculture | FAO | AG FAO | Ministères de l'Agriculture |
| Ecosystèmes | PNUE | AGE | Ministères de l'Environnement |
| Urbanisation | UN-Habitat | AG Habitat | Ministères de la Ville, ou de la Construction |
| Eau douce | ONU-Eau | Rien | Gouvernements ??? |



Les priorités de la France et du Partenariat Français pour l'Eau à l'exceptionnelle Conférence ONU de mars 2023

- >> organiser aux Nations Unies des réunions intergouvernementales sur l'eau douce de façon régulière et non pas une fois toutes les deux générations + Envoyé Spécial ONU
- >> Accélérer fortement les actions visant à atteindre les 20 objectifs mondiaux liés à l'eau.
- >> Sortir des « silos » sectoriels et intégrer le rôle central de l'eau et de l'assainissement dans l'Agenda 2030 dans l'ensemble des travaux de l'ONU



Nos recommandations d'amélioration de la gouvernance mondiale de l'Eau ont été présentées aussi par d'autres et ont fait partie des conclusions de la Conférence !!!



INTERVENANT

Pierre-Yves POULIQUEN
Directeur de la Performance Plurielle
et du Développement Durable
VEOLIA



INTERVENANT

Christophe LE JALLÉ
Directeur Général
pS-Eau
Programme Solidarité Eau



*Les défis de l'accès à l'eau et à
l'assainissement dans le monde*

Situation dans le monde en 2020

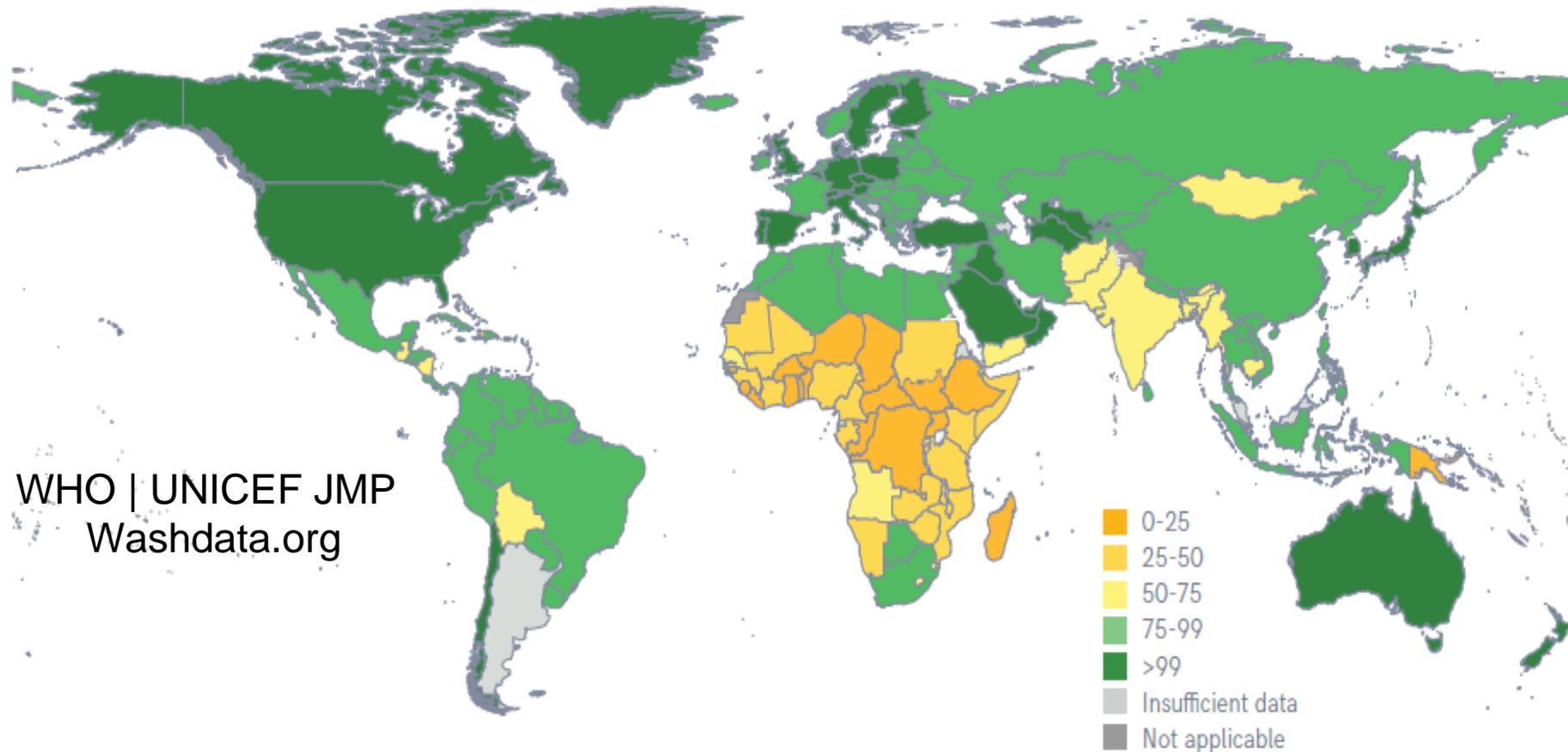
Eau :

- 2 milliards de personnes sans un accès sécurisé à une eau de qualité (plus de 25% de la population mondiale)
- 770 millions de personnes sans service d'eau potable de base

Assainissement :

- 3,6 milliards de personnes sans un accès à un assainissement de qualité (46 % de la population mondiale)
- 1,7 milliard de personnes sans même un accès à des toilettes correctes (22 %)
- 500 millions de personnes pratiquant la défécation à l'air libre
- Très faible proportion d'eaux usées traitées avant rejet

Proportion de la population ayant au moins un service d'assainissement basique en 2020



En Afrique subsaharienne: Près de 80 % de la population n'a pas accès à un service d'assainissement de qualité et plus des 2/3 n'a même pas un service d'assainissement de base

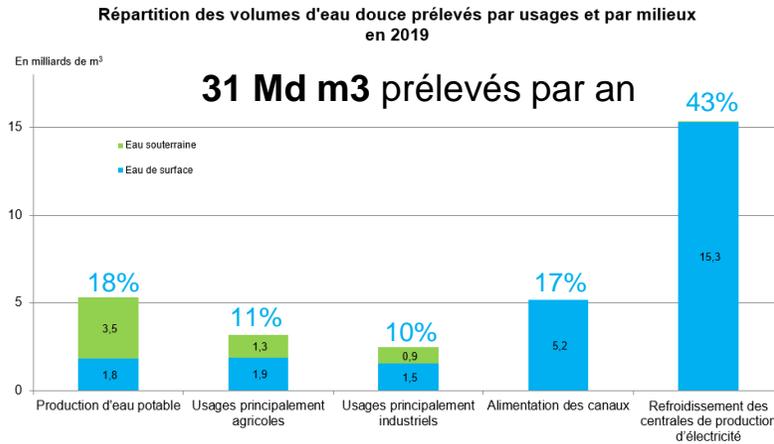
INTERVENANT

Baptiste JULIEN
Responsable du pôle Eau
AMORCE

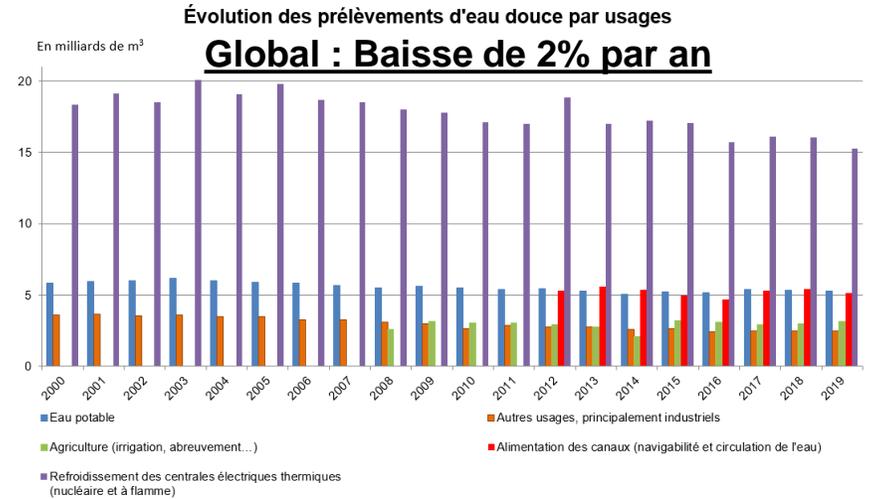


Enjeux des services publics de l'eau

Faire face à la baisse des ressources disponibles

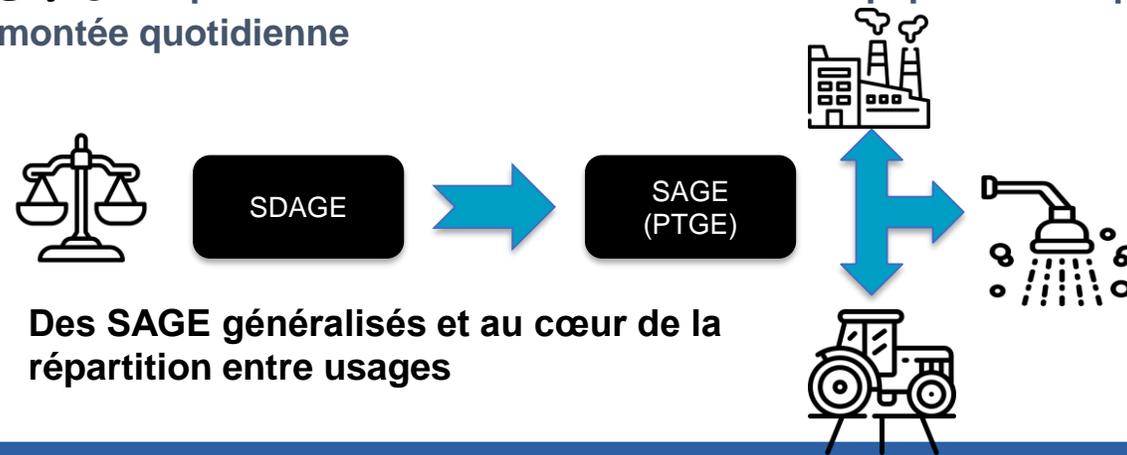


Note : données déclarées auprès des Agences de l'eau, hors prélèvements en mer et en eau saumâtre, hors hydroélectricité.
Champ : France métropolitaine.
Source : OFB - Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE). Traitements : SDES, 2022



Note : pour l'irrigation, la série démarre en 2008 en raison d'un changement de mode d'estimation des volumes prélevés.
Champ : France métropolitaine.
Source : agences de l'Eau ; OFB, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau, depuis l'année de constat 2012. Traitements : SDES, 2022

- ✓ Réduire les prélèvements dans la ressource de **10%** d'ici 2030 et de **25%** d'ici 2050
- ✓ **100%** des prélèvements déclarés ou autorisés équipés de comptage avec remontée quotidienne



Enjeux des services publics de l'eau

Maitrise des pollutions diffuses & émergentes

Au niveau européen

- ✓ Révision DERU → Seuils Micropolluants et responsabilisation des metteurs sur le marché
- ✓ Directive Eau Potable : Etablissement de PGSSE et préservation des AAC

Au niveau national

- ✓ Intégrer critères suivi micropolluants sortie STEU d'ici **2 ans**
- ✓ Définir d'ici **1 an** une méthode normalisée pour évaluer les microplastiques
Et des seuils de rejets d'ici **2 ans**

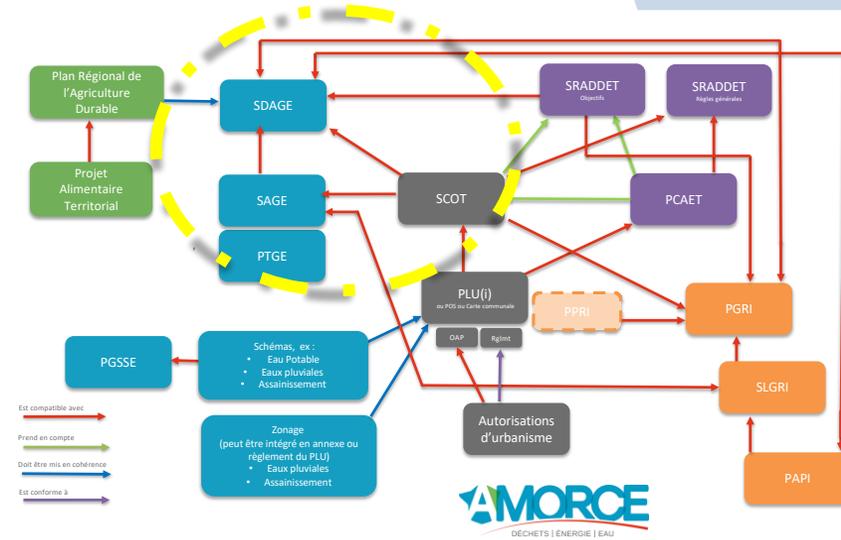
Par secteur

- ✓ Obligation d'étiquetage d'un **indice écotoxicologique** des produits générant micropolluants (Pharmaceutique, cosmétiques rincées, produits ménagers)
- ✓ **0** produits phytosanitaires (métabolites pertinents) sur AAC sensibles

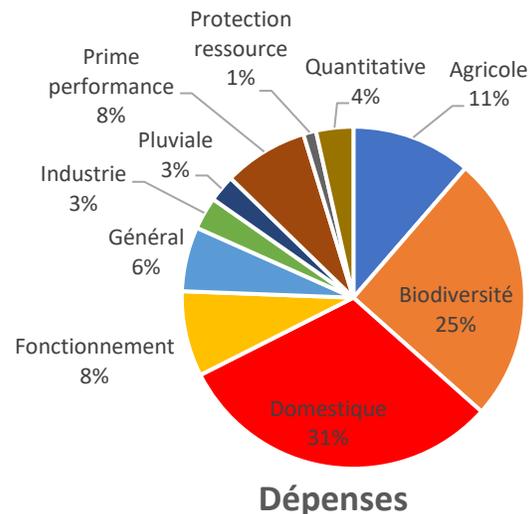
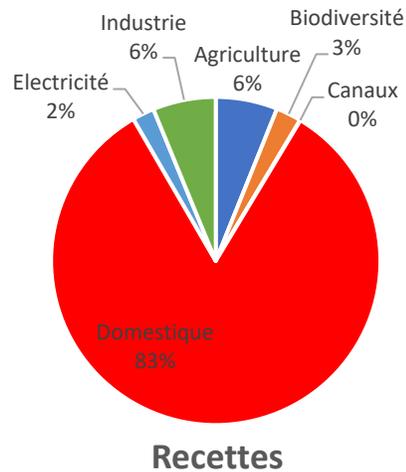
Enjeux des services publics de l'eau

Gouvernance et fiscalité de l'eau

- ✓ Répartition des objectifs entre acteurs à tous les échelons territoriaux
- ✓ Renforcer moyens animation et liens entre outils planification
- ✓ Généralisation des SAGE en tant qu'instance de concertation qui ne couvre actuellement que 54% du territoire



Bilan Agences de l'eau (2020) 2,2Mds€/an



- ✓ Pas de prise en compte pollutions émergentes
- ✓ Plafond de recettes et dépenses
- ✓ Déséquilibre entre usages et affectation des dépenses
- ✓ Nouvelle redevance sur produits générant des micropolluants (pharmaceutique, cosmétique, détergents)
- ✓ Alignement des redevances entre celles payées par usagers domestique et celles perçues auprès des autres secteurs

INTERVENANT

Catherine GREMILLET
Directrice
ANEB




ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE



SENSIBILISER
SUR
L'IMPORTANCE
DES POLITIQUES
DE L'EAU



EXIGER ET
ACCOMPAGNER
LA MISE EN PLACE
RÉELLE D'UNE GESTION
GLOBALE DE L'EAU
PAR BASSIN VERSANT



DÉCLINER
CONCRÈTEMENT
LES PRINCIPES
DE SOLIDARITÉ

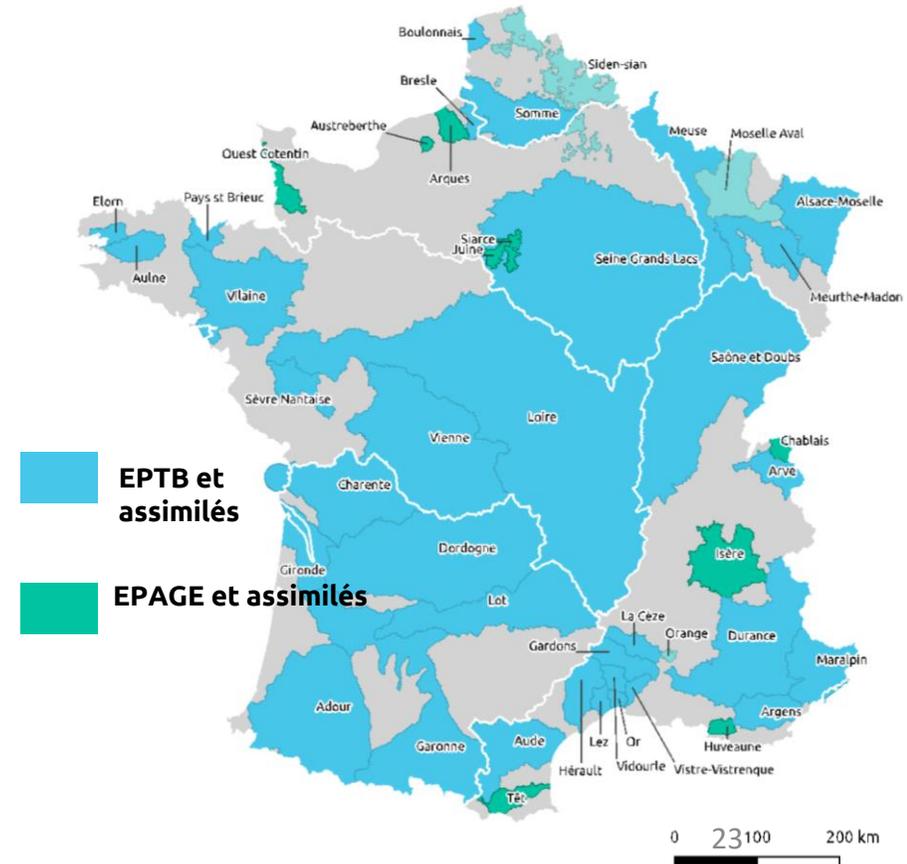
Membres associés :



Têtes de réseau :



Enjeu pour les élus sur la gestion globale de l'eau par bassin versant au cœur de l'aménagement durable des territoires.



LES PROPOSITIONS du Livre BLEU L'eau en COMMUN



- Elus et Etat établissent un schéma de coopération par bassin
- Des Commissions Locales de l'Eau renforcées coopération par bassin
- Une animation et expertise territoriale de bassin renforcée et déployée
- Une maîtrise d'ouvrage optimisée via les Etablissements publics de bassin
- Des financements fléchés pour le Grand cycle de l'eau notamment via les EPB

De manière transversale

Il est à noter que pour l'ensemble de ces propositions, **les leviers** pour les mettre en œuvre sont de 3 ordres, indissociables :

- **Juridique et administratif**
- **Politique**
- **Financier**

Ce dernier levier devient un facteur limitant majeur de l'action de bassin : pas de financement fléché et pérenne, réduction importante des financements pour l'ingénierie et l'animation, cadres financiers inadaptés aux spécificités des syndicats mixtes de bassin, y compris pour les investissements.

TOUR DE TABLE



**Catherine
GREMILLET**
Directrice
ANEB



Baptiste JULIEN
Responsable
Pole Eau
AMORCE



**Christophe
LE JALLÉ**
Directeur Général
PS-EAU



**Gérard
PAYEN**
Vice-Président
PFE



**Pierre-Yves
POULIQUEN**
Directeur
Performance Plurielle et
Développement Durable
VEOLIA



Animation par
Sandrine MAISANO
Vice-Présidente du Comité 21

Séquence

Questions/ Réponses

MERCI À TOUS



Comité 21

